



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

AFFICHAGE

202311-36 CHAUFFEUR OPÉRATEUR REMPLAÇANT (1 poste)

Relevant du directeur du Service des travaux publics et des services techniques, le titulaire conduit et opère des véhicules motorisés avec ou sans équipements, manipule certains outils et effectue des travaux d'entretien et de réparation, de déneigement et autres travaux municipaux.

Description de tâches :

- Conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipements.
- S'assure du bon état de son véhicule et de ses équipements et effectue de menus travaux d'entretien, tels que : vérifier la batterie, les niveaux d'huile, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus, le graissage, et rapporte toute défektivité.
- Effectue des travaux de déneigement, d'épandage, d'asphaltage, d'aplanissement, de nivelage, de creusage, de remplissage, de foulage, de chargement de terre et de gravier, d'installation de signalisation, de coupe d'arbres et d'émondage et autres.
- Effectue le nettoyage des rues à l'aide du balai mécanique ou du camion-citerne ou autres équipements.
- Exécute divers travaux de construction, réparation ou entretien des systèmes d'aqueduc, d'égout et autres infrastructures municipales.
- Agit à titre de signaleur routier.
- Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches inhérentes.

Qualifications et exigences :

- Détenir un permis de conduire de classe 3 ;
- Détenir une expérience de travail minimale d'un an (1) sur des équipements lourds sera considéré comme un atout et des tests d'aptitude seront exigés;
- Détenir un cours en santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP construction) sera considéré comme un atout ;
- Détenir la formation adéquate sur l'équipement lourd sera considéré comme un atout ;
- Capacité de travailler en équipe, entrentent, ponctuel et fiable;
- Avoir une bonne santé et une bonne forme physique, être apte à travailler de longues heures à l'extérieur.

Traitement : Selon les modalités prévues à la convention collective actuellement en vigueur pour le statut de remplaçant (article 5.06) et l'échelon salarial applicable, soit un taux horaire situé entre 26,00 \$ et 32,51 \$

Heures de travail : 40 heures par semaine

Durée de l'emploi : Remplaçant - Début de l'emploi vers ± 4 décembre 2023, jusqu'au retour en poste du titulaire

Les salariés intéressés doivent faire part, par écrit, dans le délai ci-dessous indiqué, de leur candidature pour l'emploi en question à la direction générale. Un formulaire d'application est disponible à la réception de l'hôtel de ville et doit être remis **au plus tard le 29 novembre 2023 à 16 h dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville ou par courriel à rh@lacmasson.com**. Le sceau de la date de réception ou la date du courriel fait foi du dépôt de la candidature dans le délai requis.

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON, ce 22 novembre mars 2023.

Julie Forgues
Directrice générale

La Ville remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La forme masculine est employée uniquement dans le but d'alléger le texte de cette offre d'emploi.